

andolfi et Centrale Électrique présentent

Compétition Premier Film - FID MARSEILLE 2011
New Talent Competition - DOCLISBOA 2011

HONK

(TO STOP EXECUTIONS)



un film de Arnaud Gaillard et Florent Vassault

SORTIE NATIONALE LE 9 NOVEMBRE 2011

www.honk-lefilm.com



ÉDITO / coup de klaxon

La France vient de découvrir, avec l'affaire Diallo-Strauss Khan, l'extravagante et féroce mise en scène médiatique dont peuvent faire l'objet certains procès retentissants aux États-Unis.

A l'autre extrémité de la chaîne pénale de ce pays, et à l'opposé du voyeurisme télévisuel, HONK, le film d'Arnaud Gaillard et de Florent Vassault, nous place d'emblée aux abords suffocants des couloirs de la mort.

Ici, les victimes ont été assassinées et les coupables ne sont plus présumés puisque les sentences sont définitives depuis souvent bien longtemps. Une question reste cependant en suspens : ces condamnés à mort sont-ils encore considérés comme des êtres humains par cette société qui persiste à se satisfaire d'un tel châtimement ?

Actuellement, ils sont plus de trois mille deux cents (3200) à attendre comme des funambules errant dans l'angoisse d'une exécution inéluctable et l'espoir d'une grâce providentielle, que la justice commette l'irréparable. Ce supplice physique et psychologique ne se limite pas à l'anéantissement des condamnés à mort, il détruit également la vie de leurs proches, celles et ceux dont les réalisateurs recueillent le témoignage douloureux : la famille d'une victime et celle de son assassin ; la mère d'un condamné qui tente d'écarter le cauchemar programmé : « *La prochaine fois que je tiendrai mon fils dans les bras, il sera mort* » ; ainsi qu'un survivant, libéré au bout de 22 ans d'incarcération, innocenté grâce aux tests ADN.

Parmi les « citoyens lambda » qui peuplent l'Amérique, on entend le discours de ceux

qui croient encore aux vertus de la peine capitale, malgré tous les arguments qui prouvent rationnellement le contraire, on est également témoins de ceux qui côtoient cette sentence dans une complète indifférence.

« HONK to stop executions » signifie « Klaxonnez contre la peine de mort », cette expression sonore tente de rendre audible la voix étouffée des militants abolitionnistes, trop peu représentatifs en nombre, lorsqu'ils dénoncent la barbarie judiciaire de leur propre pays, indigne d'une démocratie, tirant sa légitimité dans la violence d'une société à l'histoire encore récente.

La France célèbre, en octobre 2011, le 30^e anniversaire de l'abolition, pourtant il serait particulièrement malvenu de donner des leçons alors même que de nouveaux pourfendeurs du « politiquement correct » jouent ici avec le feu en réclamant le rétablissement de la peine capitale.

En parcourant le fonctionnement et les absurdités d'un crime légalisé au nom de la justice, les deux réalisateurs participent au combat civilisationnel du mouvement des abolitionnistes, impatient de voir se retirer les USA de la liste des 3 dernières démocraties pratiquant encore la peine de mort (avec l'Inde et le Japon). HONK fait également prendre conscience de la nécessité de prévenir toute régression de ce côté-ci de l'Atlantique, afin que l'Europe demeure un continent libéré de cette pratique d'un autre âge.

Philippe Hagué pour Shellac

Dans HONK, j'ai frémi, j'ai eu peur, une peur terrible, au-delà des mots, au-delà du spectaculaire, j'ai eu peur des hommes, j'ai eu peur de tous les jours, de la pensée unique,

Dans HONK, je me suis dit que pour beaucoup la terre était plate, que oui et non étaient étanches à tout jamais, que l'Homme était bon ou mauvais,

Dans HONK, j'ai vu les gens justifier la mort d'un homme par la justice, j'ai entendu que la mort était propre, j'ai vu l'homme plus banni qu'un chien, j'ai pensé à d'autres temps, quand la mort était programmée, et propre,

Dans HONK j'ai vu les autres poursuivre des syllogismes à l'infini, là-bas en Amérique, des mères qui pleurent la mort, d'autres qui la souhaitent,

Dans HONK j'ai compris que ce qui me faisait si peur, ce n'est pas l'engourdissement des autres, mais le risque que chacun de nous puisse s'assoupir, endormir sa vigilance devant le respect du droit humain, un respect qui ne peut et ne doit souffrir aucun manquement, jamais.

Zabou Breitman
Cinéaste, comédienne



RENCONTRE / entretien avec les réalisateurs

Quelle est la genèse de HONK ?

Arnaud Gaillard : Je devais partir diriger une mission d'enquête sur la peine de mort aux USA, en tant que sociologue, et parallèlement à l'écriture d'un essai, j'avais envie de faire un film susceptible de toucher un autre type de public. L'envie était donc de proposer un regard sur plusieurs visages de la peine de mort aux États-Unis, à partir d'histoires réelles et de vécus incarnés. Chacun traduit une réalité contemporaine de la peine capitale tout en montrant plusieurs paysages de cette justice qui tue à travers un pays contrasté qui suscite tantôt la passion, tantôt l'inquiétude.

Florent Vassault : Du fait de la mission d'enquête d'Arnaud, nous sommes partis très vite, sans avoir le temps de préparer le tournage. C'est en accompagnant la famille Kirk, alors qu'elle se rendait à une exécution, que j'ai entrevu ce que le film serait. Là, sur ce parking de Salt Lake City, alors que les douleurs et les enjeux se télescopaient, la peine de mort révélait toute son absurdité. Ce moment tellement triste prenait une dimension surréaliste. Nous nous sommes alors dit que le film devrait exprimer ce que nous avons ressenti ce soir-là : un mélange de douleur et d'absurde. Du discours du pasteur à la visite du musée de la prison, en passant par l'histoire effrayante de ce condamné à qui on sauve la vie pour mieux l'exécuter ensuite, il me semble que, dans HONK, l'absurde est partout.

Le film est une réflexion sur la peine de mort et aussi un portrait de l'Amérique ordinaire...

AG : Nous souhaitons comprendre les racines de la foi que les américains développent à l'égard de cette sentence, tenter de saisir et de montrer ce qui justifie le maintien de cette violence d'état en 2011 dans un pays défini comme démocratique. Par conséquent, c'est vrai que c'est aussi un portrait des États-Unis. Il y a d'ailleurs quelque chose de l'ordre du road-movie dans HONK, le film balaye des paysages différents d'un État à l'autre, dont les décors familiers expriment une désolation, un vide à la fois culturel et existentiel. Ces émotions font directement écho à l'attachement viscéral d'une population et de ses représentants politiques, à une barbarie d'un autre temps.

FV : Nous avons voulu donner un aperçu, par petites touches, d'une certaine Amérique : celle qui croit en la peine de mort, ou tout du moins, qui s'en accommode. Ce sont des petites scènes filmées à Huntsville, la ville des exécutions du Texas, comme un « effet loupe » de cette Amérique de la peine de mort. D'une certaine manière, ce sont les voisins de Golda ou de Curtis, ce sont ceux qui se prononcent à 70% pour la peine capitale. L'idée n'était pas de pointer du doigt cette Amérique-là, mais de confronter leurs discours simplistes du type « œil pour œil, dent pour dent » au vécu de nos personnages. Montrer le décalage qui existe entre ceux qui ont mis un doigt dans l'engrenage et les autres – nous tous – qui ont simplement un avis sur la question.

Comment avez-vous pensé à la structure du film à partir de ces trois personnages principaux ?

AG : Le film s'ouvre sur une famille – les Kirk – qui vient assister à l'exécution de celui qui avait tiré 20 ans auparavant, sur le mari de l'une, le père et le grand-père des autres. Le second – Curtis – représente le vécu dans les couloirs de la mort, puisqu'il y a passé 22 ans avant d'être innocenté. La troisième – Golda – représente la douleur d'une mère qui redoute l'exécution de son fils. Avec des approches nourries d'enjeux opposés, ces trois incarnations montrent à chaque fois comment la peine de mort produit de la souffrance et fait des citoyens américains, des victimes aux plusieurs visages. Grâce à ces trois personnages apparaît la schizophrénie d'une société persuadée de tirer des bénéfices dans le fait de tuer pour montrer qu'il ne faut pas tuer.

FV : En acceptant que ce film soit avant tout le relais d'une parole plutôt que d'une seule histoire, comme cela aurait du l'être si nous avions suivi les préceptes du *story telling*, sa construction est devenue plus facile car la parole en est devenue la charpente. Ensuite, à l'image de leurs histoires qui s'étalent sur de très longues années (il se passe en moyenne 14 ans entre une condamnation et l'exécution, mais souvent 20 voire 30 ans), chaque partie s'articule autour du moment central qu'est l'exécution, dans des temporalités différentes :

pour les Kirk, qui s'y rendent, c'est le temps présent ; pour Golda, dont le fils attend son exécution depuis 14 ans, c'est un avenir qu'elle redoute et qui l'obsède ; pour Curtis, qui est sorti du couloir de la mort, c'est un passé qui le poursuit.

Vous avez également filmé les témoignages d'autres citoyens et de professionnels : un professeur d'histoire et des droits de l'homme, un directeur juridique de la Criminal Justice Legal Foundation dont les points de vue s'opposent.

AG : Il nous semblait important de laisser une place aux arguments qui justifient le maintien de la peine de mort aux États-Unis, de poser les mots qui sont répétés inlassablement par la population américaine : la certitude que les exécutions ne sont pas violentes grâce à l'injection létale, que les méchants sont irrémédiablement des méchants dont il faut se débarrasser, qu'il vaut toujours mieux exécuter des coupables plutôt que de payer pour les maintenir en vie dans une prison, etc. Parallèlement, nous ne voulions pas que notre propre vision →

Biographies

Florent Vassault

Monteur pour le cinéma, Florent Vassault a travaillé sur de nombreux longs-métrages, parcourant des univers aussi différents que ceux d'Atiq Rahimi, Jan Kounen... Après avoir réalisé « Bernard Thomas, les secrets de la gloire » pour la télévision, HONK est son premier film pour le cinéma.

Arnaud Gaillard

Docteur en sociologie spécialisé sur l'analyse des mécanismes de pénalité, Arnaud Gaillard dirige en 2010, à Genève, le 4^e Congrès mondial contre la peine de mort. Il est auteur de « Sexualité et prison - désert affectif et désirs sous contrainte » publié en 2009 (éditions Max Milo). Il est également l'auteur de « 999 », également publié chez Max Milo, en octobre 2011. Il est co-fondateur et Vice président du Réseau d'Alerte et d'Intervention pour les Droits de l'Homme (RAIDH).





de la peine capitale aux États-Unis soit traduite par notre propre voix qui aurait alors constitué le discours critique d'europeens abolitionnistes, avec toute l'arrogance que l'on nous reproche parfois. C'est pourquoi c'est à un professeur d'université américain, Rick Halperin, érudit et brillant, que nous avons confié le soin de porter notre regard et notre analyse avec ses propres mots et sa légitimité à parler. Il est même allé plus loin que nous n'aurions osé, notamment lorsqu'il établit une connexion historique, culturelle et interdépendante entre la peine de mort aux Etats-Unis et le régime nazi.

FV : Nous montrons ceux qui vivent la peine de mort, et nous donnons un aperçu de ceux qui s'en arrangent, d'une certaine manière. Il nous semblait utile de donner enfin la parole à ceux qui la pensent. Bien sûr, cette confrontation est inégale. L'idée n'était pas nécessairement de faire valoir les arguments des uns et des autres, mais plutôt de montrer que leur débat ne se situe pas sur un même terrain d'idées. Ce qui est un combat de civilisation pour l'un n'est qu'une « punition méritée » pour l'autre.

L'exécution des condamnés est décrite par des témoignages mais n'est pas filmée et l'évocation de la représentation cinématographique hollywoodienne de ces exécutions est aussi évoquée.

AG : Je crois que l'exécution est paradoxalement beaucoup plus réaliste en n'étant pas filmée. On comprend par cette conférence de presse sur-réaliste au beau milieu de la nuit, que quelque chose d'irréversible s'est passé, qu'un homme est mort dans le cadre d'une mise en scène décidée et protégée par la loi. Le fait est que tout, à ce moment, transpire les États-Unis, l'autorité impitoyable de ses institutions policières et judiciaires, les nombreux paradoxes qui gouvernent la société américaine, cette espèce de certitude, finalement difficile à assumer, de faire le bien en assassinant quelqu'un. L'ironie du sort, c'est qu'on voit dans la gêne de ceux qui ont participé à l'exécution, combien il est finalement difficile d'assumer ce geste fatal. En l'occurrence, les médias sont présents comme pour témoigner de la liberté d'expression dont jouirait cette démocratie : l'Etat

tue ses citoyens au nom de la justice, tout en donnant une illusion de transparence. C'est aussi ça l'Amérique !

FV : La réalité d'une exécution, c'est qu'il n'y a rien à voir. De l'extérieur, ça ressemblerait presque à une errance, une forme d'attente. Nous ne montrons donc pas un homme se faire fusiller attaché sur une chaise, mais nous écoutons ceux, journalistes, qui y ont assisté. A travers leurs mots, la violence émerge. « *Est-ce que c'est comme dans les films ?* » se voient-ils demander. « *Non, c'était très propre* » répondent les journalistes, comme si l'aseptisation de la violence la rendait acceptable. En refusant le spectaculaire, en montrant la « normalité » d'une exécution, elle devient peut-être encore plus effrayante.

« L'ironie du sort, c'est qu'on voit dans la gêne de ceux qui ont participé à l'exécution, combien il est finalement difficile d'assumer ce geste fatal. »

Dans HONK, c'est la force d'évocation de la parole qui prime finalement.

AG : Nous avons un profond respect pour les mots choisis par les protagonistes. Leur parole

est leur vérité. La sincérité de HONK vient de la justesse des mots exprimés, du refus de hacher des séquences, de notre volonté commune de ne pas tordre les discours, mais au contraire de laisser les personnages et leurs paroles s'installer. C'est par les mots exprimés que chacun s'incarne. Parallèlement, le choix des images, la manière dont nous les avons filmés chacun, donne une réalité à ces existences, un cadre personnel, un décor qui dépeint par ses couleurs, ses accessoires et tout un ensemble de détails, les États-Unis, la consommation, l'abandon, la désertion, le délabrement des campagnes, la pauvreté, ou au contraire une certaine image étrangement sublimée de l'américain way of life.

FV : J'étais frappé de la facilité avec laquelle la parole s'est libérée chez tous ceux que nous avons rencontrés. Là où j'aurais pensé que l'irruption de notre caméra, en abordant des sujets aussi intimes, créerait une barrière, au contraire, tous avaient un besoin de se livrer et d'être écoutés. Aux Etats-Unis, on parle finalement assez peu de la peine de mort. Et quand on en parle, c'est généralement lié à une actualité, une condamnation ou une exécution, pour peu qu'elle ait un caractère exceptionnel. Il n'y a pas d'espace de parole pour ceux qui vivent au rythme de la peine de mort.

Propos recueillis par Olivier Pierre, FIDMarseille

Lire

999 De Arnaud Gaillard (Editions Max Milo, octobre 2011)

Comment la démocratie américaine peut-elle persister à croire aux vertus de la peine de mort ?

A partir de cette interrogation et du portrait que l'auteur dresse de la sentence, réduite à un concept barbare, hérité d'une histoire faite de violences que l'Amérique a du mal à oublier, émerge un regard critique sur les dysfonctionnements de la justice criminelle aux US, la discrimination économique et raciale, la corruption et l'industrialisation de l'enfermement.

En déconstruisant le mythe, répandu aux États-Unis, d'une justice infaillible, Arnaud Gaillard révèle un système qui cache son véritable visage : une sorte de torture polymorphe, faite d'humiliations et de sévices qui envahit le quotidien des condamnés et de leurs proches.

Pourtant, ce système se lézarde. Tout se passe comme si, progressivement, la peine de mort disparaissait discrètement du paysage américain.

L'optimisme est désormais possible, reste à savoir quand et avec quel courage politique.

PORTRAITS / trois vies changées par la peine de mort

LES KIRK

« J'ai toujours voulu voir quelqu'un mourir. »

Ce soir peut-être, pour la famille de Nick Kirk, ce sera la fin d'un chapitre douloureux : à minuit, Ronnie Lee Gardner sera exécuté par fusillade dans la banlieue de Salt Lake City. Les Kirk sont tous favorables à la peine de mort, ils ont foi dans les vertus dissuasives de cette sentence. Tous restent profondément marqués par cette journée d'avril 1985, lorsque Nick, le mari de l'une, père et grand-père des autres, a été grièvement blessé par Ronnie Lee Gardner. A partir de cette date, cet ancien policier a perdu sa santé, son statut social, mais aussi son revenu.

En route vers l'exécution, Veldean la femme de Nick, ses filles et ses petites-filles, se livrent. Toutes sont venues lui rendre hommage. Et même si pour Jamie, l'une des petites filles, cette mise à mort est avant tout l'opportunité d'assister à un spectacle *gore* unique en son genre (« *J'ai toujours rêvé de voir quelqu'un mourir* »), pour les autres, c'est la certitude « *de ne plus entendre parler de Gardner* », l'espoir de voir la page d'une sordide histoire se tourner enfin.

Mais sur le parking de la prison, l'improvisation règne l'attente se prolonge. La famille du futur exécuté est à quelques mètres des Kirk. Les douleurs respectives se télescopent, les certitudes sont mises à l'épreuve : « *J'ai toujours cru que nous serions joyeuses lorsque viendrait ce moment, mais en fait je ressens une profonde tristesse* », dit la fille. Quel sens donner à cet événement, 25 ans après les faits ? ■



CURTIS

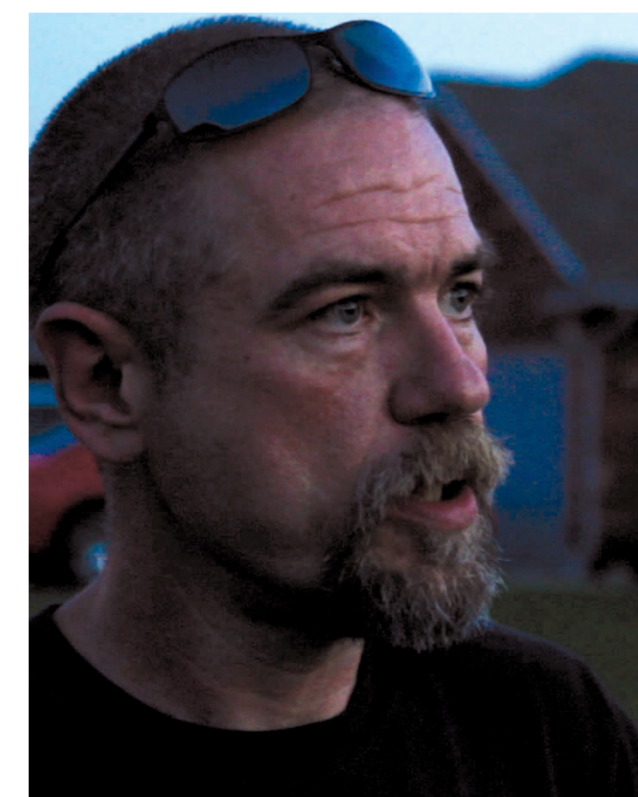
« La démocratie, c'est pas facile, chacun doit participer. »

Curtis McCarty a 48 ans, il a passé 22 ans en prison en Oklahoma, dont 19 dans le couloir de la mort pour un crime dont il a finalement été innocenté. En 2007, il est libéré grâce à la ténacité de *The Innocence Project*, une association new-yorkaise qui lutte pour obtenir la réouverture des nombreux dossiers litigieux de la justice américaine.

Pendant 22 ans, Jo, son père, lui a rendu visite au parloir. Invariablement, avec sa femme, ils se demandaient « *Vont-ils le tuer ce mois-ci ?* ». Pour Jo, un ancien de la Navy, la foi qu'il avait dans la justice de son pays s'est brusquement effondrée lors du procès de son fils.

Aujourd'hui, le père et le fils vivent ensemble, dans un impeccable lotissement. Curtis occupe ses journées avec ses deux passions : les jeux vidéo et la photo. Avec son Reflex, qu'il ne quitte jamais, il immortalise des bouts d'existence comme pour rattraper ces 22 années inutilement volées. Observateur du monde qui l'entoure, il porte un regard critique sur la société américaine et sur ses pairs : « *C'est la middle class qui a le pouvoir, ici. Alors sortez de votre coquille ! La démocratie, c'est pas facile : chacun doit participer !* »

En revenant sur les lieux de sa longue détention, il évoque les souvenirs du couloir de la mort, encore si vifs, et son retour dans cette « société libre », à laquelle il appartient désormais. Notre monde est-il encore le sien ? ■



GOLDA

« Je sais que ça ne sert à rien, mais je continue de klaxonner. »

Golda était présente lorsque qu'un juge du Texas a prononcé la peine de mort à l'encontre de son fils, Tony, maintenant enfermé dans le couloir de la mort de Polunsky. Depuis, elle a choisi de déménager à quelques kilomètres de lui, dans un mobile home vétuste et exigu, isolé au cœur de la campagne. Désormais, sa vie s'est calquée sur le rythme des parloirs hebdomadaires, toujours à travers un plexiglas, dans l'attente d'une hypothétique révision de son procès.

HONK, c'est elle avant tout : ce coup de klaxon quotidien adressé à son fils, en passant devant la prison où il est incarcéré. Bien sûr, il ne peut pas l'entendre, emmuré au loin derrière le béton de la prison. Mais « *personne n'a le droit de m'empêcher de klaxonner quand je suis sur la route !* » rappelle-t-elle.

Pourtant, Golda ne mène pas un combat contre le système. Elle sait qu'elle n'en a pas la force. Modestement, elle lutte pour soutenir son fils unique, enfermé 23 heures sur 24 dans une cellule de 6 m². Après 14 ans, y a-t-il encore des raisons d'être optimiste ? Elle n'en est pas sûre. Aussi, elle évoque cette exécution qu'elle redoute et à laquelle elle doit se préparer. « *Si l'Etat du Texas persiste et l'exécute, je ne pourrai pas le toucher avant qu'il soit mort. Comment peut-on justifier ça ?* ». ■



REPÈRES / huntsville et la peine de mort

HUNTSVILLE

« Ici, les exécutions font partie de la vie. »

Entre Dallas et Houston, au milieu de la campagne, Huntsville est le siège du *Texas Department of Criminal Justice*, l'administration pénitentiaire du Texas. Avec 35.000 habitants, dont 15.000 prisonniers répartis dans 7 prisons, l'enfermement carcéral est le fondement de l'économie de la ville. Ici, plus de 7000 personnes travaillent pour le TDCJ.

C'est à Huntsville aussi, dans la prison de *The Walls*, en plein centre-ville, que sont pratiquées toutes les exécutions du Texas à raison d'une à deux par mois. La ville vit donc au rythme des exécutions et de l'enfermement pénal.

Les jours d'exécution, une poignée d'opposants à la peine de mort se retrouvent devant l'enceinte de la prison. Ils demandent aux automobilistes qui passent de klaxonner. *HONK to stop executions*. De temps à autre, un klaxon discret se fait entendre. Pourquoi une telle indifférence ? Selon le District Attorney du comté, la réponse est simple : la population est habituée. « Ici, les exécutions font partie de la vie ». ■

LA PEINE DE MORT AUX ETATS-UNIS

- Sur les 50 États fédérés, **34 pratiquent toujours la peine de mort**.
- Depuis 1976, la justice américaine a tué **1254 personnes**.
- En 2010, **3261 personnes attendaient leur exécution** dans les couloirs de la mort.
- Depuis 1976, plus de **70% des exécutions ont eu lieu dans les États du Sud**, ex-États confédérés où l'esclavage a régné longtemps.
- Aux États-Unis, les **Afro-Américains** représentent 12% de la population globale, mais près de **42% des condamnés à mort**.

- En théorie, la peine de mort est réservée pour les crimes les plus graves. En pratique, ceux qui ont suffisamment d'argent pour se payer une défense de qualité échappent toujours à la condamnation à mort.
- Dans les États qui continuent à pratiquer la peine de mort, la criminalité demeure beaucoup plus élevée. Selon 88% des criminologues américains, elle n'a d'ailleurs aucun effet dissuasif.

Plus d'informations sur Death Penalty Information Center : www.deathpenaltyinfo.org

LA PEINE DE MORT DANS LE MONDE

- En 2011, la peine de mort est **abolie dans 139 pays du globe**.
- **58 pays la maintiennent** même si moins de la moitié ont procédé à des exécutions en 2010.
- En 2010, **527 exécutions ont eu lieu**, dont 80% sont concentrées sur moins de 10 pays. Avec 46 exécutions, les États-Unis se classent ainsi 5^{ème} en nombre d'exécutions derrière la Chine, l'Iran, la Corée du Nord et le Yémen.
- Si les condamnations à mort se concentrent principalement sous les régimes autoritaires, **trois démocraties, le Japon, l'Inde et les États-Unis exécutent encore**.
- 4 pays condamnent encore des **mineurs à la mort : Iran, Arabie saoudite, Soudan, Yémen**.
- L'Europe est le seul continent entièrement abolitionniste (à l'exception de la Biélorussie). **Abolir la peine de mort est une des conditions pour faire partie du Conseil de l'Europe**.
- **L'Afrique est un continent sur lequel l'abolition progresse**. Le Burundi et le Togo ont été abolis en 2009. Le Bénin est en passe de signer le 2^{ème} protocole du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la RDC commence à communiquer sur sa volonté d'abolir.
- **Le continent américain est quasiment abolitionniste, à l'exception des États-Unis et de quelques états caribéens. C'est en Asie que le débat abolitionniste est le moins élaboré**.



ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT (ECPM)

« Pourquoi une association abolitionniste en France alors que l'hexagone a aboli la peine de mort depuis bientôt trente ans ? ». Cette question, les membres de l'association Ensemble Contre la Peine de Mort l'entendent chaque année depuis sa fondation il y a aujourd'hui 11 ans (presque 20 ans après l'abolition). Pas un stand de sensibilisation et de mobilisation, pas une intervention dans une classe, pas un Congrès mondial sans que cette interrogation ne revienne. Personnellement, un des personnages de HONK me permet à chaque fois d'y répondre : le professeur Rick Halperin. Ce véritable pape américain de l'abolition, qui avoue avoir sacrifié un projet de vie familiale pour mener au mieux son engagement abolitionniste, s'est un jour tourné vers moi, et m'a lâché avec un sourire presque triste et de son accent texan : « Vous ne savez pas la chance que vous avez, vous les Français ! Vos enfants naissent et sont éduqués dans un pays qui ne met plus à mort. Ils sont décontaminés ». Une façon pour Rick de signifier que l'abolition ne sera véritablement gagnée que lorsqu'elle sera abolie « en chaque individu », lorsqu'elle deviendra aussi inconcevable à tous que le meurtre ou le viol. En France, si l'abolition est inscrite jusque dans la Constitution, elle est loin d'être abolie dans les consciences (chaque année quasiment des propositions de lois de rétablissement de la peine capitale sont déposées à l'Assemblée nationale). Voilà pourquoi ECPM y est née et y agit en intervenant dans les écoles, sur les scènes culturelles, par ses publications et productions et en soutenant des initiatives telles que HONK. Emmanuel Maistre - Secrétaire général ECPM www.abolition.fr

POINT DE VUE / interview avec Rick Halperin

Professeur de droits de l'Homme à la *Southern Methodist University* de Dallas, Texas.

Que représente la peine de mort pour vous ?

La peine de mort est une torture. Ça n'est pas une forme de torture, c'est une torture à part entière, à la fois physique et psychologique. Personne ici ne cherche à s'imaginer ce que représente de vivre avec cette sentence. Ici les condamnés se plaignent d'être maltraités, de subir des agressions sexuelles, d'être frappés, d'avoir leur intimité et leur dignité continuellement bafouées par autant de mesures officiellement justifiées par des objectifs sécuritaires. C'est notamment le cas des femmes en prison. Qui entend ces cris de douleur ? Ce pays fait partie des grands tortionnaires du monde. Ça n'arrive pas seulement à Abou-Grahib, mais tous les jours nous torturons des gens ici dans mon pays, à l'intérieur et à l'extérieur des couloirs de la mort. Pourtant, nous préférons fermer les yeux.

Dans HONK, vous parlez de l'omniprésence de la violence aux États-Unis, comment reliez-vous cela à la peine de mort ?

La violence est une maladie qui ronge notre pays. Je pense même que nous sommes en phase terminale. La peine de mort fait partie de cet amour de la violence qui nous ronge. 40000 meurtres sont commis chaque année et 600 millions d'armes se baladent entre les mains des 300 millions d'habitants que nous sommes. Pendant ce temps, on continue à vivre dans la peur continue de la folie de certains, armés jusqu'aux dents. C'est aussi ça l'Amérique. En même temps, on est considéré comme un ennemi de la patrie dès qu'on veut remettre en cause le droit de porter des armes. C'est une véritable culture de la violence dont personne ne veut se libérer. Au final, les gens préfèrent penser que le fait d'exécuter quelqu'un, le fait que l'État s'autorise à tuer un condamné, ça va permettre à d'autres de comprendre qu'il n'est pas bon de tuer...

Qui sont les opposants à la peine de mort aux États-Unis ?

Ici, tout le monde soutient la peine de mort, démocrates, républicains, blancs et afro-américains, hétérosexuels et homosexuels. Tout le monde est né avec l'idée que l'on peut tuer des gens. Ça fait partie de notre culture de refuser de voir les effets secondaires que peuvent avoir les mises à mort réalisées au nom de l'État.

Personne ne se risque à critiquer cet état de fait. Et puis, nous n'avons pas pour habitude de réfléchir au respect des droits de l'Homme. Même notre système éducatif en omet la notion. Quand on en parle c'est uniquement pour critiquer d'autres pays comme la Chine, l'Irak, l'Iran, la Corée du nord, c'est à dire finalement tous les pays auxquels nous nous opposons. Or c'est sur nous-mêmes que nous devrions réfléchir. Mais nous sommes dans le déni de ce que nous nous autorisons à faire.

On a le sentiment que les trois personnages de HONK émettent des critiques sur la justice de votre pays. Quel regard portez-vous sur le fonctionnement judiciaire aux États-Unis ?

Dans les faits, le principe d'égalité est inscrit dans le marbre de notre Constitution, mais, paradoxalement, ça n'a jamais motivé le fonctionnement de notre justice. Ici, la loi a toujours été utilisée pour discriminer les gens de couleurs, les catholiques, les Juifs, les femmes, les homosexuels, etc. C'est toute l'histoire de la justice aux États-Unis ; elle est faite pour toujours mieux protéger les privilèges des hommes riches et de couleur blanche. Or, tout le monde doit se sentir protégé par la justice, personne ne veut voir les meurtriers les plus dangereux en liberté dans la rue, moi non plus d'ailleurs, mais pour cela, on n'a pas besoin de tuer des gens, ni de les torturer.

A la fin de HONK vous montrez cependant des signes d'optimisme en évoquant la marche vers l'abolition ?

Oui, c'est vrai que je sais que la peine de mort va un jour disparaître de notre pays et que d'ailleurs, ce processus a déjà commencé. La question n'est pas de savoir « si », mais de savoir « quand ». Les femmes n'ont pu voter qu'en 1920. On a conservé l'esclavage pendant 246 ans. Il y a d'ailleurs un lien direct entre l'esclavage, la discrimination raciale et l'utilisation de la peine de mort dans notre justice. Les gens pensent que ça appartient au passé, mais dans les faits, l'Amérique persiste à être raciste aujourd'hui. Alors, on va certainement tuer encore beaucoup de personnes, mais un jour la majorité va s'accorder sur le fait que ça n'est pas très bon de nous autoriser à nous tuer. ■



HONK

68 minutes - Numérique - Couleur - Version originale sous titrée en français - France - 2011 - Visa N° 130199

Au cœur des États-Unis, Curtis, Golda et Veldean se trouvent confrontés à l'absurdité et à la violence de la peine de mort.

Pendant ce temps à Huntsville, petite ville du Texas, les exécutions rythment le quotidien.

Dossier de presse et photos téléchargeables sur le site www.shellac-altern.org

SORTIE NATIONALE LE 9 NOVEMBRE 2011

www.honk-lefilm.com

DISTRIBUTION

Shellac

Tél. 04 95 04 95 92

shellac@altern.org

PROGRAMMATION

Marie Bigorie et Lucie Commiot

Tél. 01 78 09 96 64/65

programmation@shellac-altern.org

CONTACT ASSOCIATIONS

Philippe Hagué

Tél. 06 07 78 25 71

philippe.hague@gmail.com

PRESSE

Robert Schlockoff

Tél. 01 47 38 14 02

rscm@noos.fr

Le film est programmé dans votre ville et votre organisation souhaite s'associer à la sortie :

→ Pour obtenir par la Poste des exemplaires de ce journal ou, par mail, le fichier électronique du document : Philippe Hagué.

→ Pour réserver des places et/ou participer au(x) débat(s) : contacter directement la salle indiquée.

→ **Le film n'est pas encore programmé dans votre ville :** Marie Bigorie / Lucie Commiot

andolfi et Centrale Électrique présentent HONK (to stop executions) - **Un film réalisé** par Arnaud Gaillard et Florent Vassault - **Produit** par Arnaud Dommerc et Jean-Baptiste Legrand - **Montage** Léa Masson - **Montage son** Sandy Notarianni - **Mixage** Matthieu Deniau - **Assistent à la réalisation** Emile Carreau - **Directeur de post-production** Olivier Boisshot - **Etalonnage** Pierre Sudre - **Une coproduction** andolfi (Dyana Gaye, Arnaud Dommerc, Marie Balmelle) et Centrale Électrique (Narimane Mari, Jean-Baptiste Legrand, Olivier Boisshot) - **Avec la participation** de Commune Image Media - **Avec l'aide et le soutien** de l'association ECPM / Ensemble Contre la Peine de Mort **Ventes Internationales** Wide House - **Une distribution** Shellac. Ce document a été édité à 15 000 exemplaires par la société Shellac (13003 Marseille). **Remerciements** à Olivier Pierre, FIDMARSEILLE. **Graphisme** Sophie Dagréou.